

AUREALYS

8 Avenue Bertie Albrecht

75008 PARIS

LIASSE FISCALE 30/09/2021 IS / RN

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>AUREALYS</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	563 887	KE		KF	1 192	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
			Dont Composants	M3			KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KV	190 223	KW		KX		
		Installations générales, agencements, aménagements divers *					KY		KZ		LA		
		Matériel de transport *					LB	41 192	LC		LD	16 550	
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LE		LF		LG		
	Emballages récupérables et divers *					LH		LI		LJ			
	Immobilisations corporelles en cours						LK		LL		LM		
	Avances et acomptes						LN	231 416	LO		LP	16 550	
	TOTAL III												
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	41 057	1U		1V			
TOTAL IV						LQ	41 057	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	836 359	ØH		ØJ	17 742		
CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	565 079	1X	565 079	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers				IU		MM		MN	190 223	MO	190 223
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS		MT	57 742	MU	57 742
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	247 966	NI	247 966	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IØ		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	41 057	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	41 057	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK		ØL	854 101	ØM	813 044		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 0 0 9 2 0 2 1

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : AUREALYSNéant ☒ *

CADRE A

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise AUREALYSNéant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	5 836	PF	4 306	PG		PH	10 142
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	98 637	QE	23 778	QF		QG	122 415
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	36 542	QM	6 874	QN		QO	43 416
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	135 178	QV	30 652	QW		QX	165 830
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN	141 015	ØP	34 958	ØQ		ØR	175 972

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements	M9		N1	N2	N3		N4	N5	N6
TOTAL I									
Autres immob. incorporelles	N7		N8	P6	P7		P8	P9	Q1
TOTAL II									
Terrains	Q2		Q3	Q4	Q5		Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3		R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1		S2	S3	S4
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8		S9	T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4	T5	T6		T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4		U5	U6	U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2		V3	V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9		W1	W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7		W8	W9	X1
TOTAL III	X2		X3	X4	X5		X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL				NM				NO
TOTAL IV									
Total général (I + II + III + IV)	NP		NQ	NR	NS		NT	NU	NV
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE
AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES
SUR PLUSIEURS EXERCICES*

		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		AUREALYS		Néant ☐ *					
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
		1		2		3		4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	5 000	4B		4C		4D	5 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	5 000	TV		TW		TX	5 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	28 508	6U	2 563	6V	9 188	6W	21 883
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	28 508	TY	2 563	TZ	9 188	UA	21 883
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	33 508	UB	2 563	UC	9 188	UD	26 883
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	2 563	UF	9 188				
		UG		UH					
		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

Désignation de l'entreprise : AUREALYS										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	41 057	UV		UW	41 057		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	26 260		26 260				
	Autres créances clients			UX	358 718		358 718				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			Z1							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	38 530		38 530				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	245		245				
	Charges constatées d'avance			VS	50 167		50 167				
	TOTAUX			VT	514 975	VU	473 919	VV	41 057		
RENVOS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH	374 195	115 717	258 478						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	229 860	229 860							
Personnel et comptes rattachés		8C	13 476	13 476							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	24 736	24 736							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	11 100	11 100						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	86 291	86 291						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 030	3 030						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	360	360							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	743 048	VZ	484 570	258 478					
RENVOS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	72 186	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

AUREALYS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 40 000 euros
Siège Social : 8 Avenue Bertie Albrecht, 75008 PARIS 8
502 510 860 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 MARS 2022

Le 31 mars 2022 à 10 heures

Les associés de la société AUREALYS, société à responsabilité limitée au capital de 40 000 euros, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, 8 Avenue Bertie Albrecht, 75008 PARIS 8, sur convocation de la Gérance.

SONT PRESENTS :

Monsieur Fabrice ABTAN	20 001 parts sociales
AUDISSEE, représentée par Monsieur Aymeric JANET	9 999 parts sociales
CAPIEC, représentée par Monsieur Pierre ECARY	5 998 parts sociales
BK CONSULTING, représentée par Monsieur Bharat KHANDUJA	3 998 parts sociales

Total des parts détenues par les associés présents 39996 parts détenues

SONT ABSENTS OU EXCUSES :

Monsieur Alain BITTON	1 part sociale
Monsieur Vincent CORREGE	1 part sociale
Monsieur David MAMANE	1 part sociale
Monsieur Frederic Sousa Fereira	1 part sociale

Total des parts détenues par les associés absents 4 parts détenues

Les associés présents possédant 39 996 parts sociales sur les 40 000 parts sociales composant le capital social, l'Assemblée Générale réunit donc le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer. En conséquence, elle est déclarée régulièrement constituée.

Le co-Gérant Monsieur Aymeric JANET est présent.

L'Assemblée Générale est présidée par Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société.

Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée Générale :

- Les copies des lettres de convocation adressées aux associés dans les conditions prévues par la loi et les statuts ;
- Les statuts de la Société ;
- Le projet des résolutions soumises à l'Assemblée Générale ;

- Le rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce, établi par la Gérance ;
- L'inventaire et les comptes annuels de la Société arrêtés au 30 septembre 2021.

Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société déclare que tous les documents prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition, au Siège Social, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée Générale lui donne acte de ces déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Puis, Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société rappelle que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2021
- Quitus à la Gérance
- Affectation du résultat de l'exercice
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce, établi par la Gérance et décision à cet égard
- Questions diverses
- Pouvoirs en vue des formalités

Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société présente et commente les comptes de l'exercice écoulé, puis donne lecture à l'Assemblée Générale du rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce.

Cette lecture terminée, Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société déclare la discussion ouverte. Diverses observations sont échangées.

Puis plus personne ne demandant la parole, Monsieur Fabrice ABTAN, co-Gérant associé de la Société met successivement aux voix les résolutions suivantes :

RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX

L'Assemblée Générale approuve l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2021, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'Assemblée Générale prend acte qu'aucune dépense somptuaire et charge non déductible telles que visées par l'article 39-4 du C.G.I. n'a été engagée au titre de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

39996 voix ayant voté pour

Aucune voix n'ayant voté contre

Aucune voix ne s'étant abstenue

RESOLUTION : QUITUS A LA GERANCE

L'Assemblée Générale, donne quitus entier et sans réserve à la Gérance de l'exécution de son mandat au cours de l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

39996 voix ayant voté pour

Aucune voix n'ayant voté contre

Aucune voix ne s'étant abstenue

RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale constate que le résultat net de l'exercice est constitué par un bénéfice de 76 378 euros.

L'Assemblée Générale décide l'affectation suivante :

- Au compte report à nouveau : 76 378 euros portant ainsi ce compte à un total de 952 680 euros.

La loi demande de rappeler le montant des sommes distribuées au titre des trois derniers exercices.

Aucune distribution n'a été réalisée au cours des 3 derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

39996 voix ayant voté pour

Aucune voix n'ayant voté contre

Aucune voix ne s'étant abstenue

RESOLUTION : CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions entrant dans le champ d'application des articles L. 223-19 et suivants du Code de Commerce, établi par la Gérance, prend acte qu'aucune convention n'a été conclue ni reconduite tacitement au cours de l'exercice écoulé et par conséquent aucune convention n'est à soumettre à son approbation.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

39996 voix ayant voté pour

Aucune voix n'ayant voté contre

Aucune voix ne s'étant abstenue

RESOLUTION : POUVOIRS EN VUE DES FORMALITES

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Gérance ou au porteur d'un original, ou d'une copie, des présentes à l'effet d'effectuer toutes les formalités légales de dépôt et de publicité qui seront nécessaires.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise.

39996 voix ayant voté pour

Aucune voix n'ayant voté contre

Aucune voix ne s'étant abstenue

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les associés présents.

Monsieur Fabrice ABTAN
(Le Président de séance)

AUDISSEE

CAPIEC

BK CONSULTING

AUREALYS

8 Avenue Bertie Albrecht

75008 PARIS

LIASSE FISCALE 30/09/2021 IS / RN

Période du 01/10/2020 au 30/09/2021

Désignation de l'entreprise : AUREALYS		1 2					
Adresse de l'entreprise 8 Avenue Bertie Albrecht 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent * 1 2					
Numéro SIRET * 5 0 2 5 1 0 8 6 0 0 0 0 3 9		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 1					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	15 386 10 142 5 244		
		Fonds commercial (1)	AH	AI	549 693 549 693		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	247 966 165 830 82 135		
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	41 057 41 057		
	TOTAL (II)		BJ	BK	854 101 175 972 678 129		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	384 977 21 883 363 094		
		Autres créances (3)	BZ	CA	38 775 38 775		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD	CE			
		Disponibilités	CF	CG	614 564 614 564		
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	50 167 50 167		
TOTAL (III)		CJ	CK	1 088 482 21 883 1 066 599			
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	1 942 583 197 855 1 744 728			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2021

Désignation de l'entreprise		AUREALYS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :.....40.000.....)	DA	40 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	4 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	876 302		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	76 378		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (II)	DL	996 680	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (III)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	5 000		
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	5 000		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	374 195		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	229 860		
	Dettes fiscales et sociales	DY	138 633		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	360		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	743 048		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 744 728		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	484 570		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.